

est la cour d'honneur : un corps de logis avec fronton a remplacé le château de Françoise d'Alençon. La cour en face de l'église est celle dite du 4^{er} bataillon et la troisième à gauche est celle dite du 2^e bataillon.

Quoique la Compagnie eût préféré que son nom restât obscur à Paris, elle dut cependant s'incliner devant la bonne volonté de la population et les libéralités de quelques personnes. Madeleine Luillier, veuve de Claude le Roux, seigneur de Sainte-Beuve (conseiller au parlement de Paris), résolut d'y fonder un noviciat et, dans ce but, acheta, en 1640, de nombreuses maisons dans le faubourg Saint-Germain, non loin de l'église Saint-Sulpice (l'hôtel de Mézières, à l'angle, de la rue de ce nom et de celle du Pot-de-Fer) et l'on put mettre la main à l'œuvre en avril 1612.

Jacques du Tillet eut une large part dans cette fondation ; mais il ne consentit pas à partager le titre de fondateur avec Madeleine Luillier (88).

C'est à ces personnages qu'est due, en conséquence, la création de l'œuvre la plus estimée de Martellange, le NOVICIAT DES JÉSUITES DE PAEIS.."

On commença d'abord à élever quelques bâtiments et une petite chapelle; peu de temps après, on entreprit la construction d'une maison convenable (89).

(88) HISTOR* SOCIETATIS JESD, pars V, lib. XV, n° 29.

Jacques du Tillet, conseiller au parlement de Paris, étant entré dans l'ordre des chartreux, transféra au collège de Rouen le prieuré de Grandmont, avec l'approbation du pape Clément VIII, en 1592 (Même recueil, partie et livre, n° 5.)

(89) *Description de Paris*, etc. par Piganiol de la Force, t. VII, p. 355.